

## 1.0 LOCALISATION GÉNÉRALE DU SITE

Coordonnées : UTM (Est) : 505 020 UTM (Nord) : 5 402 477  
Longitude : 069° 39' 36'' W Latitude : 48° 09' 22'' N

La baie et la rivière de la Trinité sont situées dans la municipalité de Baie-Trinité, à 95 km à l'est de Baie-Comeau, dans la MRC de Manicouagan. Le site à l'étude est délimité par un barrage situé près de la route 138 en amont de la rivière Trinité (figure 20.1). Quant à la baie de la Trinité, elle est circonscrite par la pointe à Poulin à l'ouest et les cayes à Joncas à l'est.

## 2.0 DESCRIPTION DU MILIEU BIOPHYSIQUE

### 2.1 Composantes physiques

La rivière de la Trinité draine une superficie de 562 km<sup>2</sup> et se déverse dans la baie qui porte le même nom. Une écluse, localisée à environ 500 mètres en amont du point de rencontre de la rivière avec le golfe du Saint-Laurent, limite relativement l'estuaire de la rivière. Les eaux salées n'entrent pas profondément dans le cours d'eau puisque la pente est assez prononcée sur la portion de la rivière en aval du barrage. D'ailleurs, l'influence de la marée ne s'observe déjà plus au niveau du pont de la route régionale. Les rives et le lit de la rivière sont parsemés de galets et de roches de grande dimension.

À marée basse, une batture s'étend d'une extrémité à l'autre de la baie. La nature du substrat varie de façon importante. À l'est de la baie, on retrouve principalement du gravier sableux et la roche-mère émerge à différents endroits. Un affleurement rocheux a permis la création d'une petite marelle alimentée en eau salée seulement lors des grandes marées (photo 20.1). Cependant, le substrat est de type vase sableuse dans certains secteurs. Les cayes à Joncas, situées à l'est du quai fédéral, sont accessibles à marée basse et totalement exemptes de végétation arbustive et arborescente (figure 20.1). À l'embouchure de la rivière de la Trinité et à l'ouest de celle-ci, des blocs glaciels sont dispersés sur environ 400 mètres de la batture créant ainsi une diversité d'habitats intéressants (figure 20.1). Par la suite, une plage sablonneuse s'étend jusqu'à la pointe à Poulin. Enfin, pratiquement toute la portion de la baie située au-dessus des hautes-eaux est composée de sable.



**Photo 20.1 :** marelle à l'est de la baie

### 2.2 Composantes biologiques

#### *Faune avienne*

Lors des inventaires aériens effectués en 1991, 1992 et 1999 pour la détermination des aires de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA), 17 espèces d'oiseaux ont été

recensées. De ce nombre, certaines étaient retrouvées en concentration importante, soit plus de 100 individus dénombrés à l'occasion d'au moins un des inventaires. Il s'agit, en ordre d'importance, de la macreuse à front blanc, de l'eider à duvet, du goéland argenté, du harle huppé et du harelde kakawi. Parmi les autres espèces recensées, notons le goéland marin, le canard noir, la macreuse noire, la bernache cravant, le garrot à œil d'or, le cormoran à aigrettes, la sarcelle d'hiver, le bécasseau sp., la sterne sp., le grand héron et le grand harle. Également, le groupe de concertation a mentionné que plusieurs autres espèces d'oiseaux peuvent être observées, soit la macreuse brune, le foulque d'Amérique, le courlis corlieu, des pluviers, des bécasseaux, des chevaliers, la mouette de Bonaparte, le canard pilet, le bihoreau gris, le pygargue à tête blanche, le garrot à œil d'or, le balbuzard pêcheur, le canard colvert, la sterne pierregarin et, à l'occasion, des fous de Bassan et le harfang des neiges. La baie est aussi caractérisée par une importante concentration d'oiseaux coloniaux. L'eider à duvet utilise le secteur lors de la période de nidification et d'élevage des petits (Boisseau 1998; Gauthier et Aubry 1995). Les jeunes eiders se nourrissent de littorines, qui se retrouvent en abondance dans la baie. Aucune colonie d'importance n'a cependant été répertoriée dans la municipalité de Baie-Trinité (Groupe conjoint de travail sur la gestion de l'eider à duvet, 2004).

#### *Faune benthique et habitat*

Les travaux sur le terrain de l'été 2005 n'ont pas permis de remarquer une concentration significative de bivalves à valeur commerciale (mye et moule). Toutefois, des littorines, des clovisses, des pourpres de l'Atlantique, des couteaux de l'Atlantique, des lunaties de l'Atlantique et des oursins plats et verts ont été retrouvés à plusieurs endroits dans la baie. Quant aux autres espèces d'invertébrés, les principales rencontrées étaient des gammars, des balanes, des polychètes et des acmées à écaille de tortue. Selon la littérature existante, des concentrations de buccins communs se retrouveraient au large de la baie sous la ligne des basses eaux (Sighap, 2005).

#### *Faune ichthyenne*

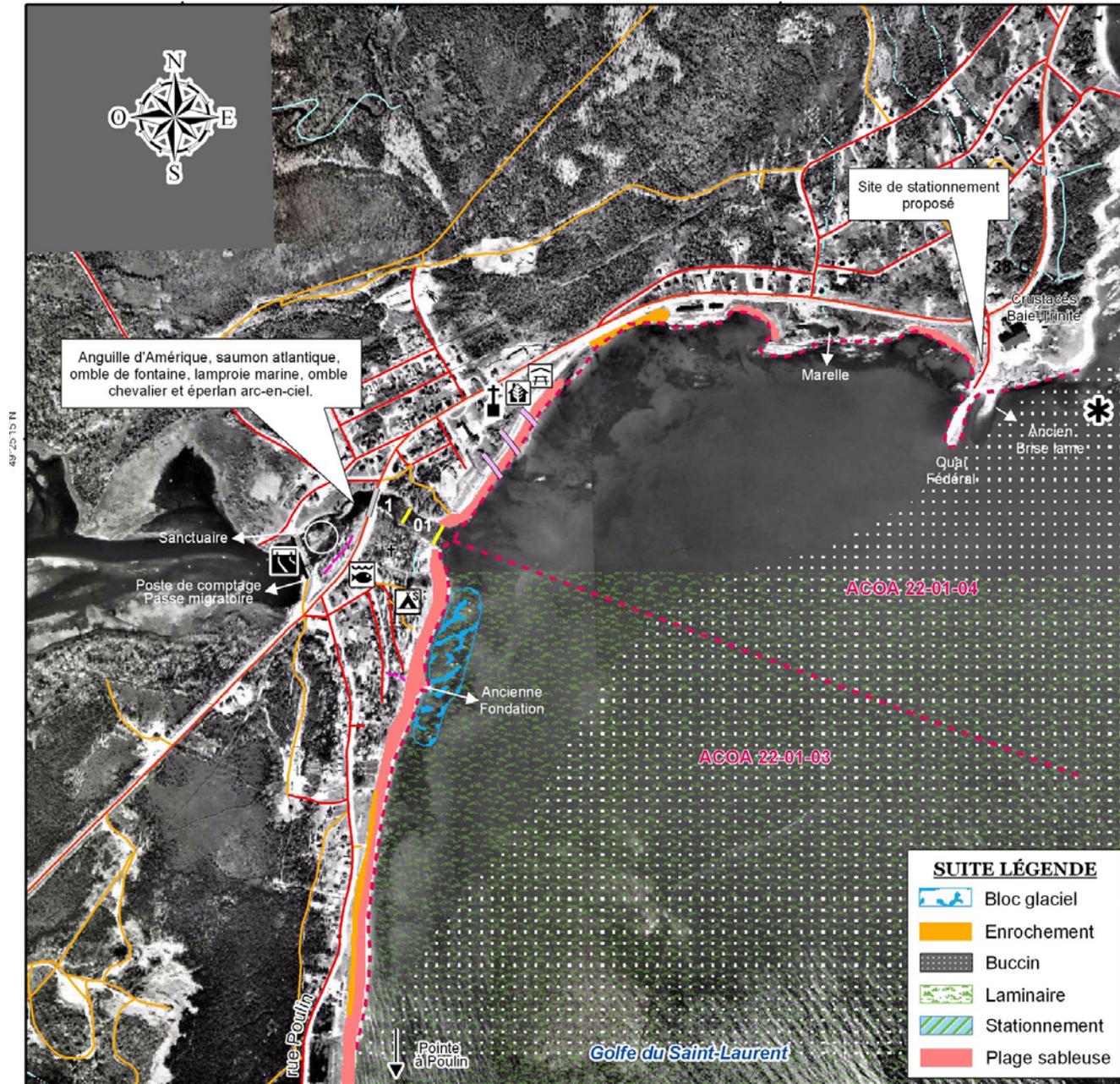
La rivière de la Trinité supporte une petite population d'omble chevalier anadrome. À ce jour, elle représente la population la plus méridionale connue pour cette espèce (Caron, 2000). L'estuaire de la rivière est aussi fréquenté par l'omble de fontaine anadrome. La rivière de la Trinité est l'une des rivières à saumon témoins opérées par Faune Québec. Le barrage est muni d'une passe migratoire, d'un système de comptage et d'une caméra subaquatique. Ces installations ont permis de suivre l'évolution des montaisons du saumon depuis 1985 (tableau 20.1). Les données révèlent que le nombre de reproducteurs est en déclin depuis les 20 dernières années.

D'autres espèces, comme l'anguille d'Amérique, sont aussi observées dans cette passe migratoire. L'épinoche à quatre épines, l'épinoche à cinq épines, l'épinoche à neuf épines, le gaspareau, le meunier noir, l'éperlan arc-en-ciel et la lamproie marine sont des espèces qui fréquentent le bassin de drainage de la rivière de la Trinité (site Saumon Québec).

Quant à la baie, la richesse et la diversité de l'ichtyofaune demeurent plutôt méconnues. Néanmoins, selon les espèces capturées par les pêcheurs sportifs, l'omble de fontaine anadrome, le hareng atlantique, le lançon, le flétan, le maquereau, les plies lisse et rouge, la morue de roche, l'éperlan arc-en-ciel et le chaboisseau à épines courtes fréquenteraient le secteur (comm. pers., groupe de concertation). Aussi une frayère à capelan serait présente sporadiquement d'une année à l'autre.

67°18'44"W

67°17'24"W



67°18'44"W

67°17'24"W

## CARACTÉRISATION DES HABITATS LITTORAUX -BAIE ET RIVIÈRE DE LA TRINITÉ-

**FIGURE 20.1**  
**Vue générale et**  
**composantes de l'habitat**  
**- Utilisation du milieu -**

### LÉGENDE

- Route principale
- Route secondaire
- - - Chemin non carrossable
- Pont
- Cours d'eau
- - - Cours d'eau intermittent
- · · Aire de concentration des oiseaux aquatiques
- - - Sentier
- Accès à la plage
- † Église
- Centre national des naufrage du Saint-Laurent
- Barrage
- Mise à l'eau
- Halte routière
- Pisciculture
- Camping
- 1 et 01** Secteurs de pêche
- \*** Cayes à Joncas

### SUITE LÉGENDE

- Bloc glaciaire
- Enrochement
- Buccin
- Laminaire
- Stationnement
- Plage sableuse

Échelle 1: 14 000

250 125 0 250 Mètres

Projection : NAD 83, UTM zone 19

Ref. : Photos : Q96865 #71-72



Septembre 2006

Cette carte intègre des informations géographiques de sources gouvernementales. Pour des besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale.

Données originales utilisées	Années
Base de données topographiques du Québec (BDTQ) à l'échelle de 1/20 000 Système sur les découpages administratifs (SDA) à l'échelle de 1/20 000	1997-2004
Source des données utilisées Ministère des Ressources naturelles et de la Faune © Gouvernement du Québec	
Système d'information géographique sur l'habitat du poisson (SIGHAP), Ministère des Pêches et des Océans du Canada <a href="http://www.qc.dfo-mpo.gc.ca/habitat/fr/cartographie.htm">http://www.qc.dfo-mpo.gc.ca/habitat/fr/cartographie.htm</a>	2005

**Tableau 20.1 Évolution des montaisons de saumon atlantique (*Salmo salar*) et de l'exploitation sportive dans la rivière de la Trinité depuis 1985**

Année	Exploitation sportive					Reproducteur		
	Captures			Effort	Succès	Montaison		
	Mad.*	Red.**	Total	jrs-pêche	gardé	Mad.	Red.	Total
1985	164	257	421	2331	0.18	1077	623	1700
1986	514	226	740	2246	0.33	1587	629	2216
1987	523	131	654	1771	0.37	1317	563	1880
2000	38	15	53	1234	0.04	251	250	501
2001	23	37	60	901	0.07	100	187	287
2002	71	0	71	726	0.10	401	111	512
2003	66	20	86	834	0.10	384	219	603
2004	54	0	54	862	0.06	334	230	564

\*Mad. : madeleineaux (moins de 65cm) \*\* Red.:rédubermarins (plus de 65 cm)

#### *Mammifères marins*

Quelques mammifères marins bonifient la richesse de cet écosystème. Des petits rorquals et des marsouins communs viennent à proximité du quai fédéral, tandis que des rorquals communs et à bosse peuvent être aperçus au large. De plus, des phoque gris et des phoques du Groenland sont des visiteurs réguliers.

#### *Végétation marine*

La zone intertidale est caractérisée par une forte abondance de fucus vésiculeux et denté, et cela, tout particulièrement à l'est de la baie (entre le quai fédéral et la halte routière). D'autres espèces d'algues sont présentes sur la batture, soit l'ascophylle noueuse, la laitue de mer, les laminaires, les coralinacées et l'algue brune.

#### *Végétation terrestre*

Les talus sableux sont colonisés par l'élyme des sables et la gesse maritime qui les protègent contre l'érosion. Des rosiers sauvages se trouvent sur les rives de même que plusieurs autres espèces de petits fruits dont les framboisiers, les fraisières, les groseillers et l'airelle vigne-d'Ida.

### **2.3 Composantes paysagères**

La végétation aux abords de la baie est pratiquement inexistante et elle se limite à la strate arbustive. La route 138 et la rue Poulin, qui ceinturent respectivement la portion est et ouest de la baie, offrent donc une vue quasi ininterrompue sur la baie et le golfe du Saint-Laurent. Différents sites localisés le long de ces routes permettent d'apprécier les qualités visuelles de la baie. D'autre part, les rives sableuses permettent d'y circuler aisément et d'y observer la faune et les paysages (photo 20.2).



Le caractère naturel du site est réduit par quelques infrastructures humaines (quai fédéral, enrochement, anciennes structures). Toutefois, considérant que le site est localisé en plein cœur du village de Baie-Trinité, les paysages donnant sur le fleuve ont été conservés relativement intacts.

**Photo 20.2 :** rive de la baie de la Trinité

### 3.0 DESCRIPTION DU MILIEU HUMAIN

#### 3.1 Situation géographique et contexte régional

##### *Situation géographique*

Le territoire de la municipalité de Baie-Trinité représente une superficie de 536 330 km<sup>2</sup>. Il comprend les villages de Baie-Trinité et des îlets Caribous et se continue jusqu'au village de Pointe-aux-Anglais. Lors du dernier recensement en 2006, la municipalité comptait 526 résidants (site Statistique Canada). L'un des principaux employeurs est la scierie Almasa. La baie de la Trinité ceinture le plus important village de la municipalité, où sont localisés la plupart des services.

##### *Contexte régional*

Les activités touristiques sont relativement peu développées puisque la municipalité se retrouve quelque peu isolée des principaux pôles touristiques de la région. Toutefois, le Centre national des naufrages du Saint-Laurent, qui a ouvert ses portes en 2004, pourrait constituer une attraction touristique majeure pour cette localité (photo 20.3 et figure 20.1).

**Photo 20.3 :** stationnement du Centre national des naufrages



Deux zones d'exploitation contrôlée (ZEC) sont présentes sur le territoire, soit la ZEC de la Trinité, qui est gestionnaire de la rivière à saumon et du camping, et la ZEC Trinité, qui gère un territoire de chasse et de pêche de 324 km<sup>2</sup>. Ces dernières constituent l'un des principaux attraits touristiques de Baie-Trinité. Il est aussi à souligner que le Phare de Pointe-des-Monts et la Maison du Gardien, localisés à environ 10 km à l'ouest du village, proposent aux touristes diverses activités écotouristiques et historiques.

Finalement, l'Anse-au-Bouleau a été citée par l'UNESCO comme étant un site de naufrage exemplaire dans la Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique et il est reconnu comme le plus ancien site de naufrage au Québec. Par ailleurs, 84 sites de naufrage sont connus dans la municipalité à partir du Phare de Pointe-des-Monts jusqu'aux îlets Caribous.

### 3.2 Accessibilité et équipement d'accueil existant

Trois sites offrant une vue sur le Saint-Laurent sont accessibles par la route 138, soit le quai fédéral (photo 20.4), le stationnement de l'église qui inclut une halte roulière (photo 20.5) et le Centre national des naufrages du Saint-Laurent qui possède aussi une aire de stationnement (figure 20.1). Il est à souligner que des panneaux restreignant la circulation en VTT sont aménagés à ces endroits (photo 20.6).



**Photo 20.4 :** *quai fédéral*



**Photo 20.5 :** *aire de repos près de l'église*



**Photo 20.6 :** *accès à la baie*

Cependant, exception faite de la halte routière et des accès localisés dans le stationnement de l'église, aucun aménagement public ne permet d'accéder à la baie. Il est possible de parcourir l'ensemble de la baie à pied puisque la rive est caractérisée par une plage pratiquement continue. Il est important de préciser que la plupart des riverains ont leur propre accès plus ou moins aménagé menant à la plage. Ainsi, plusieurs sentiers privés débouchent sur la baie.

Un site de camping géré par la Société d'aménagement et d'exploitation des ressources récréatives et touristiques de Baie-Trinité est localisé à l'ouest de l'embouchure de la rivière de la Trinité (figure 20.1). Le site offre différents services aux touristes, notamment la location de chalets et la location de sites de camping aménagés pour les tentes, les roulottes et les motorisés. Les clients du camping ont accès à la plage de la baie pour y faire des feux de camp ou des promenades.

Aux abords de la rivière de la Trinité, une aire de stationnement pour une trentaine de véhicules permet aux visiteurs de faire un arrêt pour visiter la passe migratoire, le poste de comptage et le barrage (photo 20.7 et figure 20.1). Un sentier plus ou moins aménagé avec des tables de pique-nique mène aux fosses à saumon localisées sur la rive est.

**Photo 20.7 :** *passe migratoire*



Concernant les infrastructures d'accueil offrant des activités intérieures pour la clientèle touristique, le Centre national des naufrages du Saint-Laurent offre diverses activités d'interprétation axées sur l'histoire de la navigation sur le Saint-Laurent et sur les vestiges laissés lors des naufrages.

### 3.3 Utilisation du territoire

Les rives de la baie de la Trinité sont fréquentées par les riverains puisqu'elles sont faciles d'accès et dépourvues d'obstacle à la circulation. Les battures ne sont pas utilisées pour la cueillette, car les mollusques y sont impropres à la consommation due à la contamination bactériologique des eaux coquillières. Cependant, des riverains récoltent des polychètes afin de les vendre aux pêcheurs. La principale activité est la pêche sportive à la truite de mer. Historiquement, le hareng, les plies et l'omble de fontaine anadrome figuraient parmi les prises habituelles. Actuellement, l'omble de fontaine anadrome est la principale espèce capturée. Trois sites sont fréquentés par les pêcheurs,



soit la rive ouest du quai fédéral, le rocher de la Pointe à Poulin et l'embouchure de la rivière de la Trinité. La portion de la rivière en aval du barrage est divisée en deux sections et la pêche est contingentée dans l'un des secteurs (tableau 20.2). Cependant, la pêche est interdite dans le sanctuaire qui est situé en amont au niveau du barrage. (photo 20.8).

**Photo 20.8** : aval du sanctuaire de la rivière de la Trinité

**Tableau 20.2** Secteurs de pêche inclus dans la Zone d'exploitation contrôlée (ZEC) de la Trinité

Secteurs	Limite amont	Limite aval	Pêche à gué contingentée
Secteur 1	sanctuaire	zone d'influence des marées	oui : à 6 fosses
Secteur 01	zone d'influence des marées	Saint-Laurent	non

Au printemps, le quai fédéral est particulièrement achalandé en raison de nombreux débarquements de crabes des neiges qui sont redirigés vers l'usine de transformation des produits de la mer, Crustacés Baie-Trinité, située à quelques mètres de là (figure 20.1).

### 3.4 Tenure des terres

La quasi majorité des terres ceinturant la baie et la rivière de la Trinité sont de nature privée. Puisque le nombre de propriétaires se partageant ces terres est élevé, ils n'ont pas été répertoriés dans le cadre de la caractérisation de cet habitat. Toutefois, il est

important de souligner que Pêches et Océans Canada est propriétaire du quai fédéral, que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs est propriétaire du barrage de la rivière Trinité, que l'ancien brise-lame est la propriété des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) et que le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec est propriétaire de la halte routière.

### 3.5 Affectation du territoire

#### *Zonage municipal*

L'ensemble des zones sous la ligne des hautes eaux de la baie de la Trinité a reçu une affectation de récréation de la part de la municipalité de Baie-Trinité (58-REC). De plus, trois zones côtières sont sous une affectation de récréation. Il s'agit de la plage à l'ouest du quai fédéral (33-REC), du secteur entourant la halte routière (34-REC) et de la portion occupée par les aménagements relatifs à la ZEC de la Trinité (42-REC) (figure 20.2). Selon le règlement de zonage de la municipalité, les usages permis dans ces zones incluent les trois classes d'usages du groupe récréation qui sont décrites au tableau 20.3.

Ailleurs, le territoire est principalement zoné « commercial et service » ou « habitation ». Seules les rives dans le secteur du quai fédéral sont sous une affectation industrielle (26-I). Finalement, le zonage des berges à l'est de la rivière de la Trinité est « public et institutionnel » (39-P) (figure 20.2).

**Tableau 20.3 Description des trois classes d'usages incluses dans le groupe récréation (REC)**

Classe	Définition
Parc et espaces verts (Ra)	Les usages autorisés dans cette classe sont les parcs et les espaces verts municipaux.
Extensifs (Rb)	<p>Cette classe regroupe les usages s'inscrivant dans la poursuite des objectifs de protection et de mise en valeur de certains milieux naturels de la municipalité et, par conséquent, requérant une utilisation extensive du sol. Les usages autorisés dans cette classe peuvent être d'une manière non limitative :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ belvédère et sites d'observation;</li> <li>➤ centre d'interprétation de la nature;</li> <li>➤ centre de ski de fond et alpin;</li> <li>➤ camps de vacances;</li> <li>➤ clubs de golf;</li> <li>➤ marinas, location de bateaux et de service d'excursion.</li> </ul>
Conservation (Rc)	<p>Cette classe regroupe les usages ayant pour objectif la protection, l'observation et l'interprétation de la nature. Les usages autorisés dans cette classe peuvent être d'une manière non limitative :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ réserve écologique;</li> <li>➤ parc de conservation;</li> <li>➤ réserve faunique.</li> </ul>

*(Tiré du règlement d'urbanisme de la municipalité de Baie-Trinité)*

Le plan de zonage de la municipalité de Baie-Trinité identifie aussi les secteurs où les talus sont sujets à l'érosion. Selon cette évaluation, la majorité des berges de la baie serait susceptible de s'éroder.

#### *Statut actuel du site*

La rivière de la Trinité possède le statut de rivière à saumon en vertu du *Règlement de pêche du Québec* (1990). La réglementation québécoise reconnaît que les premiers 60 mètres des berges d'une telle rivière sont exclus de toute exploitation forestière (*Loi sur les forêts* : L.R.Q., c.F-4.1, art. 28.2) et que les premiers 100 mètres ne peuvent faire l'objet d'aucune villégiature.

D'autre part, les battures de la baie sont reconnues en tant qu'aire de concentration des oiseaux aquatiques (ACOA 22-01-03 et 22-01-04) en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune. Le statut d'habitat faunique implique que, sauf exception par autorisation du ministère, il est interdit d'y exercer toute activité susceptible de modifier un élément biologique, physique ou chimique propre à ces habitats.

### **3.6 Gestionnaires du site**

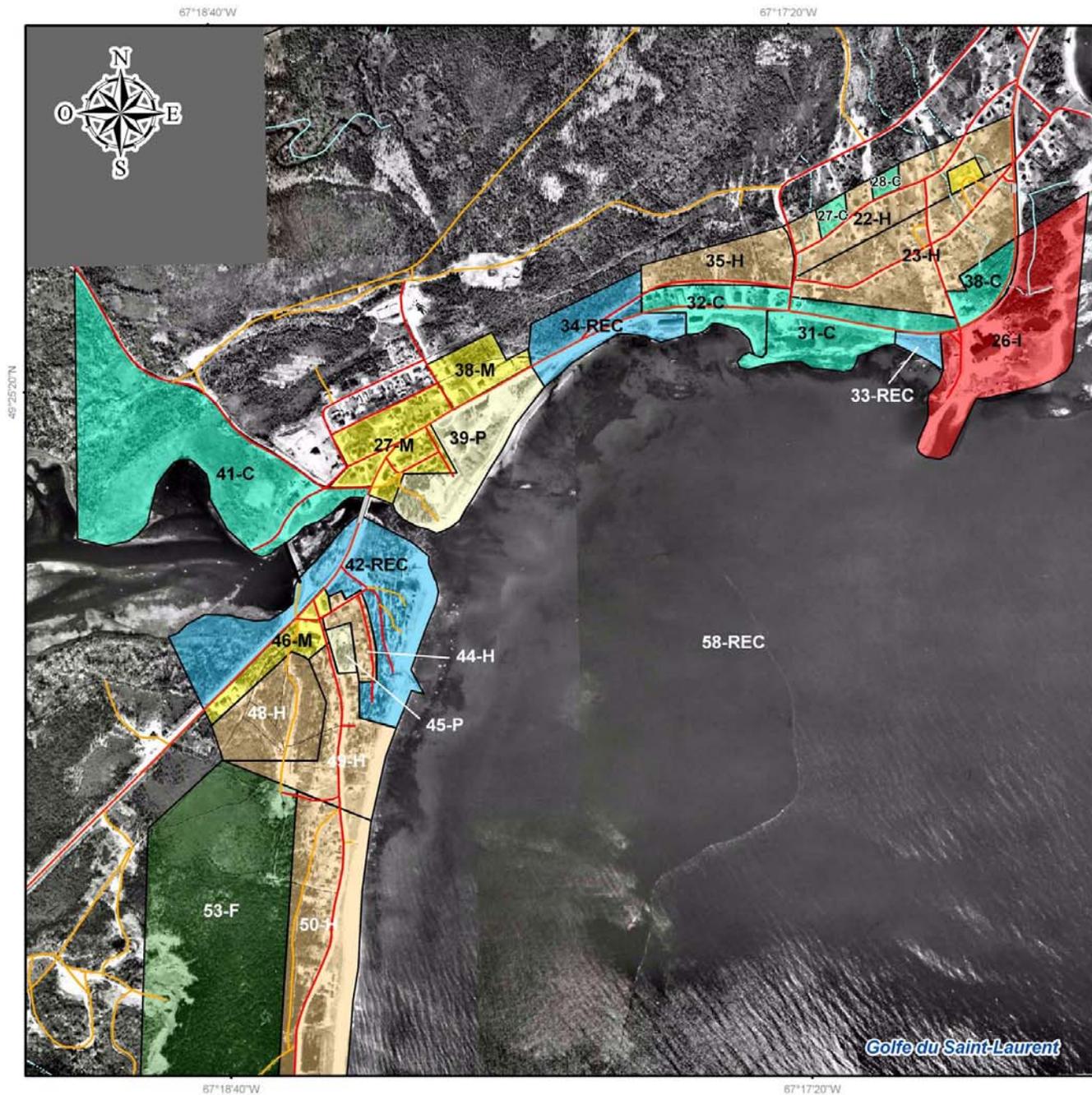
La gestion de la rivière de la Trinité est assurée par la Société d'aménagement et d'exploitation des ressources récréatives et touristiques de Baie-Trinité. En plus de gérer les activités de pêche dans la ZEC de la Trinité, cet organisme administre le camping localisé à l'ouest de l'embouchure de la rivière de la Trinité ainsi que les installations de la passe migratoire. Cependant, le barrage est géré depuis trois ans par l'administration portuaire du port de Baie-Trinité. Les aménagements du quai fédéral sont quant à eux entretenus par Pêches et Océans Canada, tandis que la halte routière est gérée par le ministère des Transports.

### **3.7 Évolution et orientations de développement du site**

En 2005, les responsables de la Corporation de développement du Secteur des Panoramas ont présenté aux intervenants régionaux un plan d'action regroupant différentes idées de projets de mise en valeur. Les aménagements proposés sont axés principalement sur la mise en valeur du patrimoine des sites. En résumé, il s'agit de mettre en place des gazébos, des tables de pique-nique, des poubelles, des panneaux d'interprétation et des sentiers.

Le Comité ZIP, en collaboration avec les intervenants des trois municipalités du Secteur des Panoramas (Franquelin, Godbout et Baie-Trinité), travaille présentement à la réalisation d'un plan d'aide à la gestion intégrée du territoire. Un plan de recommandations et d'orientations de développement sera réalisé et remis aux gestionnaires afin de les aider à développer leur secteur dans une vision de développement durable.

La municipalité de Baie-Trinité entend mettre l'accent sur le développement du Centre national des naufrages du Saint-Laurent. D'ailleurs, ce dernier est en voie de poursuivre son développement avec la phase deux du projet qui comprendrait un musée d'artefacts, un centre d'archivage, la transformation de l'église du village en une cathédrale des tempêtes. D'autres projets sont également en discussion. Quant au sentier pédestre des naufrages, il devrait acquérir éventuellement des panneaux d'interprétation sur les étoiles et sur les naufrages.



**CARACTÉRISATION DES  
HABITATS LITTORAUX  
-BAIE ET RIVIÈRE DE LA  
TRINITÉ-**

**FIGURE 20.2**  
**Vue générale et**  
**composantes de l'habitat**  
**- Tenure et zonage -**

**LÉGENDE**

-  Route principale
-  Route secondaire
-  Chemin non carrossable
-  Pont
-  Cours d'eau
-  Cours d'eau intermittent
-  Limite zonage
-  Forestier
-  Commercial
-  Multifonctionnel
-  Public
-  Habitation
-  Industriel
-  Récréatif

Échelle 1: 14 000

250 125 0 250 Mètres

Projection : NAD 83, UTM zone 19

Ref. : Photos : Q96865 #71-72



Septembre 2006

Cette carte intègre des informations géographiques de sources gouvernementales. Pour des besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale.

Données originales utilisées

Années

Base de données topographiques du Québec  
(BDTQ) à l'échelle de 1/20 000  
Système sur les découpages administratifs (SDA)  
à l'échelle de 1/20 000

1997-2004

Source des données utilisées  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
© Gouvernement du Québec

#### 4.0 VALEUR ECOLOGIQUE DU SITE

La baie et la rivière de la Trinité possèdent une grande valeur écologique qui justifie qu'on accorde une attention particulière à la protection et à la mise en valeur du site. La forte densité de végétation aquatique et la présence d'oiseaux coloniaux, dont l'eider à duvet, constituent les principales composantes biologiques d'intérêt. De plus, la présence de la rivière à saumon rehausse la valeur écologique du milieu.

#### 5.0 ANALYSE DES SOURCES DE PERTURBATION

Seulement 38 résidences situées au centre du village sont raccordées à un réseau municipal de collecte des eaux usées. Ce réseau est connecté à un système de fosse septique avec champs d'épuration qui déborde parfois lors de grande crue d'eau. La plupart des résidences de la municipalité (348) sont plutôt munies d'installations septiques autonomes qui doivent obligatoirement être vidangées à tous les deux ans. La municipalité estime que 75% de ces résidences sont munies d'installations septiques conformes aux normes. Par ailleurs, la municipalité a mis en place un programme pour la vidange des fosses septiques et la moitié des résidents y ont adhéré (Comité ZIP, 2004).



Un émissaire se déverse dans la baie à l'est de l'embouchure de la rivière de la Trinité au niveau d'un centre d'hébergement pour personnes âgées (photo 20.9). Les eaux rejetées proviendraient de l'écoulement d'eau de pluie ferreuse, d'où la couleur orangée.

**Photo 20.9 :** *émissaire*

Le secteur coquillier Baie-Trinité (N-10.1.1) est fermé en permanence pour cause de contamination microbiologique. Les sources de pollution identifiées sont les résidences munies d'une fosse septique avec champs d'épuration et les eaux du bassin de drainage de la rivière de la Trinité.

La baie est particulièrement achalandée puisqu'elle se situe à proximité du village de Baie-Trinité et de l'estuaire de la rivière. Les VTT circulent sur les plages de la baie même si des panneaux interdisant ce type de véhicules sont installés aux différents sites d'accès à la plage. Les portions de la baie où la végétation aquatique est particulièrement riche ne sont pas perturbées puisqu'elles sont impraticables en VTT en raison de la présence de blocs glaciels et de roches de forte dimension.

Selon le plan d'urbanisme de la municipalité, l'ensemble des talus ceinturant la baie est sujet à l'érosion. Des enrochements ont été aménagés sur les rives qui étaient instables (figure 20.1). Des signes d'érosion sont observables aux extrémités de ces structures et sur un secteur d'environ 20 mètres à l'ouest de la baie, près du camping. Cependant, de façon générale, il n'y a pas d'indication que les berges de la baie soient érodées.

Près des enrochements se trouve l'ancienne fondation en béton d'une petite centrale électrique. L'aspect visuel de la structure ne cadre pas avec le paysage environnant et l'armature en acier représente un risque de blessure (photo 20.10). Toutefois, les murets

de béton toujours présents protègent la rive contre l'érosion, comme en font foi les signes d'érosion observés immédiatement à l'est de la structure. Une seconde structure de béton, un ancien brise-lame, se trouve adjacente au quai fédéral (photo 20.11 et figure 20.1). Ces installations désuètes représentent une perte d'habitat pour le poisson.



**Photo 20.10** : fondation d'une ancienne centrale électrique



**Photo 20.11** : ancien brise-lame

## 6.0 SYNTHÈSE DES POTENTIELS ET DES CONTRAINTES

Le tableau 20.4 présente la synthèse des potentiels et des contraintes du site de la baie et de la rivière de la Trinité à l'égard d'éventuelles interventions de mise en valeur dans un contexte de développement durable et de conservation du patrimoine naturel.

**Tableau 20.4 Synthèse des potentiels et contraintes de la baie et de la rivière de la Trinité**

	Vocation	
	Conservation	Mise en valeur
<b>Potentiels</b>		
<u>Site en général</u>		
- Site localisé au pourtour du village et près de la route 138		X
- Présence d'activités touristiques à proximité (Phare de Pointe-des-Monts, rivière à saumon, Centre national des naufrages du Saint-Laurent)		X
- Présence d'organismes locaux œuvrant à la protection et la mise en valeur des sites	X	X
<u>Baie de la Trinité</u>		
- Plusieurs sites permettant l'observation du milieu marin		X
- Batture fréquentée par des oiseaux coloniaux	X	X
- Végétation aquatique dense et visible depuis la surface	X	
- Trois sites de pêche à la truite de mer		X
- Rivage de sable facilement accessible		X
- Zone intertidale parsemée de roches rendant la circulation en VTT difficile	X	
- Secteur fortement fréquenté par les riverains		X
- Valeur écologique de la batture reconnue par le gouvernement provincial (ACOA)	X	
- Débarquements de crustacés au quai fédéral		X

	Vocation	
	Conservation	Mise en valeur
<b>Potentiels (suite)</b>		
- Présence de mammifères marins	X	X
- Valeur patrimoniale subaquatique (site de naufrage)		X
<u>Rivière de la Trinité</u>		
- Stationnement aménagé près de la passe migratoire		X
- Statut de rivière à saumon (rivière de la Trinité)	X	X
- Site de pêche		X
<b>Contraintes</b>		
<u>Site en général</u>		
- Site à proximité d'un secteur résidentiel	X	X
- Municipalité isolée des grands centres urbains et touristiques		X
<u>Baie de la Trinité</u>		
- Tenure privée d'une grande partie des terres en bordure de la baie	X	X
- Pollution par les eaux usées insuffisamment traitées	X	X
- Présence de deux enrochements qui nuisent à la qualité visuelle du site	X	X
- Infrastructure d'accueil limitée au niveau des accès publics au site		X
- Accès à la plage possible en VTT		
<u>Rivière de la Trinité</u>		
- Qualité visuelle de la rive est en amont du pont réduite en raison de l'absence d'une bande de végétation	X	X
- Indication déficiente pour accéder au site de la passe migratoire		X
- Aspect esthétique du barrage plutôt médiocre		X

## 7.0 LIGNES DIRECTRICES D'UN DEVELOPPEMENT DURABLE

Les lignes directrices s'appuient sur les informations recueillies et les analyses effectuées dans les sections précédentes. L'objectif de cet exercice est de proposer des orientations visant à mettre en valeur l'habitat littoral d'intérêt tout en gardant à l'esprit la protection de son intégrité dans une perspective de développement durable, c'est-à-dire sans compromettre les ressources pour les générations futures.

### 7.1 Vocation et orientations de développement durable

En fonction des potentiels et des contraintes relevés pour ce site, il apparaît souhaitable que le développement de ce milieu soit axé à la fois sur la mise en valeur du site et sur la conservation du patrimoine naturel.

À cet effet, les principales orientations de développement durable suggérées sont les suivantes :

- Encourager la réalisation d'un projet de compensation sur l'habitat du poisson visant le démantèlement de l'ancien brise-lame localisé à l'est du quai fédéral.
- Revégétaliser, à moyen et long terme, les enrochements en priorisant celui localisé à l'est de la baie, par exemple avec des vignes sauvages et des arbustes résistants aux embruns salés comme le hart rouge (*Cornus stolonifera*). Cependant, ces enrochements sont privés ou appartiennent au ministère des Transports. Le consentement des propriétaires serait donc nécessaire avant toute opération d'embellissement.
- Améliorer le traitement des eaux usées.
- Enlever les tiges de métal de l'ancienne centrale électrique car ils sont non sécuritaires. Évaluer la possibilité d'effectuer un aménagement pour camoufler la structure tout en vérifiant les normes environnementales à respecter.
- Mettre en valeur les blocs glaciels et les marelles qui représentent un habitat particulier.
- Vérifier les raisons de la fermeture du banc de myes entre Pointe-des-Monts et la Pointe à Poulin et vérifier s'il est possible d'évaluer séparément cette section du banc coquillier.
- Évaluer la possibilité d'aménager un site de repos pour les utilisateurs de la Route bleue des baleines du Sentier maritime du Saint-Laurent au niveau de la plage située à l'est de la baie (photo 20.12). Cet endroit présente une petite baie et un sentier aménagé et des services se trouvent à proximité, dont une épicerie.



**Photo 20.12 :** site de repos potentiel pour les utilisateurs du sentier maritime

#### *Le Centre national des naufrages du Saint-Laurent*

- Améliorer les indications pour se rendre à celui-ci.
- Aménager un site où il serait possible d'observer une épave.
- Indiquer l'accès public à la plage au niveau de la halte routière en ajoutant une pancarte.

#### *Le quai fédéral*

- Installer des infrastructures d'accueil adéquates, un gazébo, une poubelle, des panneaux d'interprétation et de sensibilisation. Différents thèmes pourraient être abordés, dont l'histoire des sites, la pêche à la truite de mer, le rôle de la végétation dans la stabilisation des berges et les impacts négatifs du piétinement.
- Réaménager la mise à l'eau du quai fédéral.
- Développer un sentier se rendant jusqu'au quai.

#### *Rive ouest de la rivière de la Trinité*

- Réaménager le sentier, car actuellement il est plutôt dangereux, et le prolonger jusqu'à l'embouchure de la rivière.
- Remplacer l'équipement puisque celui présent est désuet (table, gazébo....).
- Installer des panneaux d'interprétation ou encore une bâtisse d'interprétation sur le cycle de vie du saumon et sur la pêche sportive.
- Aménager des sites de camping sauvage à proximité des sentiers.
- Utiliser comme modèle l'aménagement de la rivière à saumon de Port-Cartier.
- Mettre en valeur la rivière à saumon à partir de la route 138 pour que les touristes puissent observer les pêcheurs.

#### *Pointe à Poulin à Pointe-des-Monts*

- Améliorer les aménagements du sentier pédestre reliant la Pointe à Poulin à Pointe-des-Monts avec un support à vélo, un gazébo et des panneaux d'interprétation.
- Aménager un site pour l'interprétation et l'expérimentation de la pêche à la mye commune.

#### *Véhicules tout-terrain (VTT)*

- Sensibiliser les citoyens sur les impacts économiques (tourisme) et environnementaux (érosion) de l'utilisation des VTT.
- Mettre à jour les panneaux interdisant les VTT sur la plage puisqu'ils laissent place à l'interprétation.
- Évaluer la possibilité de faire un club Quad reliant Baie-Comeau à Sept-îles pour diminuer le nombre de VTT sur les plages.

## **7.2 Préfaisabilité et prise en charge du site**

### *Préfaisabilité*

À l'égard des potentiels et des contraintes soulevés, différents projets d'intervention pourraient être envisagés afin de mettre en valeur certains sites. Il s'agit essentiellement d'interventions mineures visant à munir les sites panoramiques et les accès à la mer d'infrastructures d'accueil adéquates qui permettraient de répondre à l'achalandage et favoriseraient la protection des sites par la réduction du piétinement.

### *Prise en charge*

La mise en oeuvre du projet de conservation et de mise en valeur nécessite la prise en charge de sa gestion par un organisme du milieu. À cet effet, la Société d'aménagement et d'exploitation des ressources récréatives et touristiques de Baie-Trinité représente l'un des organismes susceptibles puisque celui-ci gère déjà plusieurs installations aux abords de la rivière de la Trinité. Quant aux autres sites localisés à l'extérieur du territoire de la ZEC de la Trinité, leur prise en charge pourrait être réalisée directement par la municipalité ou par un organisme para-municipal comme la Corporation de développement du Secteur des Panoramas.

## 8.0 RÉFÉRENCES

ANONYME. 1983. *Plan de gestion, réserve de chasse et de pêche de Baie-Trinité*. Baie-Trinité : société d'aménagement. 189p.

BOISSEAU, G. 1998. *Projet d'inventaire et de cartographie des aires protégées et des milieux naturels d'intérêt du Québec méridional*. Rapport final préparé pour le World Wildlife Fund et l'Union Québécoise pour la Conservation de la nature.

BRAULT, M., C. BRASSARD ET D. DORAIS. 1998. (non publié) *Inventaire aérien des aires de concentration d'oiseaux aquatiques de la Côte-Nord, automne 1991-printemps 1992*. Ministère de l'Environnement et de la Faune, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, région Côte-Nord (09).

CARON, F., GAUTHIER ET R. LAMY. 2000. *Rapport d'opération de la rivière de la Trinité en 2000*. Société de la faune et des parcs du Québec. Direction de la recherche de la faune. 86p.

COMITÉ ZIP. 2004. *Plan d'intervention pour la réhabilitation des bancs coquilliers, Municipalité de Baie-Trinité*. 20p. + 1 annexe

GAUTHIER, J. ET Y. AUBRY. 1995. *Les oiseaux nicheurs du Québec : Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional*. Association québécoise des groupes d'ornithologues, Société québécoise de protection des oiseaux et Environnement Canada - Région du Québec, Conservation de l'environnement, Service canadien de la Faune, Montréal. 1295p.

GROUPE CONJOINT DE TRAVAIL SUR LA GESTION DE L'EIDER A DUVET. 2004. *Plan québécois de gestion de l'eider à duvet (Somateria mollissima dresseri)*. Publication spéciale du Groupe conjoint de travail sur la gestion de l'eider à duvet, Québec. 44p.

HEPPELL, M., I. PICARD, F. BÉLISLE ET C. THÉBERGE. 2000. *Guide d'intervention en matière de protection et de mise en valeur des habitats littoraux d'intérêt de la rive nord de l'estuaire maritime*. Version finale présentée au Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire.

### Sites Internet

Saumon Québec : [www.saumonquebec.com](http://www.saumonquebec.com)

SIGHAP : [www.sighap-fhamis.qc.dfo-mpo.gc.ca](http://www.sighap-fhamis.qc.dfo-mpo.gc.ca)

Statistique Canada : [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)